

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la Loi sur les services à la petite enfance, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis		Date d'ins	Date d'inspection			
Club Des Amis Halte Scolaire inc.	2011765		Le 25 août	Le 25 août 2025			
Nom de l'établissement			Numéro de	Numéro de téléphone			
Club Des Amis 3			(506) 547-	(506) 547-0084			
Adresse							
840 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis T			Titre du poste				
Rachelle Roy Arseneau		Mentor en assurance de la qualité					
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Rè	glement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité			

Commentaires généraux

- -Visite à l'établissement en début d'avant-midi pour une visite d'inspection de surveillance inattendue
- -Le ratio fut respecté durant la visite
- -Un registre des incidents (cahier des petits bobos) quotidien est tenu, les parents sont avisés de ceux-ci et signent le registre.
- -Révision et explication du formulaire de rapport d'incident lorsque survient un incident devant être signalé, il fut clarifié lesquels des incidents qui se doivent d'être rapportés et également le fait que ce rapport doit être envoyé au Ministère dans les 24heures suivants l'incident et une copie est donné au parent
- -Les rapports d'incident sont versés dans le dossier de l'enfant
- -Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets.
- -Le matériel offert aux enfants dans la zone de jeu extérieur est en quantité suffisante et varié.
- -L'aire de jeux extérieurs offre aux enfants un environnement sécuritaire qui leur permet de jouer et d'explorer
- -Des zones ombragées offertes aux enfants dans l'aire de jeu extérieur représentent une superficie d'au moins 0.45m2 pour tous les enfants pouvant être accommodés dans l'aire de jeu extérieure.
- -La nourriture qui provient de la maison porte le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin.
- -Durant l'année scolaire les collations sont fournies par l'exploitant, mais durant la saison estivale les enfants emmènent leurs boîtes à dîner, qui inclus les collations et leur repas du dîner.
- -L'eau potable est servie tout au long de la journée

Observations : À mon arrivée les enfants sont en période de jeux libres, un groupe fait une construction d'une maison avec des gros blocs en bois, le second groupe fait des chorégraphies de dance, un troisième groupe fait une maison avec du gros carton avec du ruban masqué et le quatrième groupe est en cercle de discussion. Lorsque je quitte les lieux, les enfants ont lavé les mains et se préparent à manger leur dîner.

original signé par		
Rachelle Roy Arseneau	Le 25 août 2025	
Signature de la personne responsable de la délivrance de	Date	
permis		

original signé par			
Angela Hudon	L	e 25 août 2025	
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date		